

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Pour suivre la mode actuelle, une femme doit être nécessairement jeune et belle. La capricieuse souveraine n'a pas prévu les autres cas ! Voyez plutôt : chapeau renversé, figure découverte, cheveux au vent ; corsage pincé, busqué, poitrine saillante et taille de guêpe ; jupon collant, tablier tendu ; bottines à talons Louis XV, coquettement découvertes et laissant voir, à travers leurs barrettes, un délicieux bas de soie, qui est censé recouvrir une jambe fine et bien faite... N'est-ce pas le fidèle portrait d'une de nos beautés à la mode?...

Mon Dieu ! oui, et toutes les femmes, sans exception d'âge ni de qualité, acceptent parfaitement la situation, tâchant d'en tirer le meilleur parti possible. La preuve, c'est qu'elles arrivent à tromper, sur leur compte, le coup d'œil le plus exercé. La coquetterie féminine est poussée aujourd'hui aussi loin que possible ; elle a même, ce me semble, atteint son apogée. L'Industrie parisienne seule est à son diapason ; c'est une alliée intelligente, dont le concours est aussi précieux qu'indispensable.

Modistes, couturières, corsetières, lingères, parfumeurs, coiffeurs et... cordonniers, tous concourent, dans la mesure de leur savoir-faire, à former, des pieds à la tête, cet être charmant qu'on appelle une femme élégante ! Leurs intérêts sont les mêmes, et leurs succès réciproques sont intimement liés. En style de courses, il y a ce qu'on appelle les entraîneurs... le cas est, ici, approchant ! La toilette n'est-elle pas, à vrai dire, le sport féminin, et n'est-ce pas, sur ce terrain comme sur l'autre, à qui arrivera première ?

Ainsi que me l'écrit une aimable correspondante, « un chapeau n'est pas aujourd'hui chose indifférente ; c'est ou une œuvre d'art ou une composition de mauvais goût ! » Rien n'est plus vrai :

il faut être artiste pour créer les délicieuses coiffures (nous ne parlons pas des autres) que nous rencontrons çà et là.

Dans la rue, pour la promenade à pied ou en voiture, c'est la forme à larges bords, en feutre ou en velours, qui l'emporte sur le reste, avec la grande plume amazone et les plumets de coq. De jour, l'aspect des coiffures continue d'être sombre et sobre en même temps. Pour les toilettes de cérémonie, on fait les chapeaux de cou-

leurs assorties. Pour le soir, c'est tout autre chose : rien n'est trop frais, trop jeune, trop coquet. Les nuances claires dominent, et avec elles un nouveau tissu, le *damas Renaissance*. On s'en sert pour les fonds mous, coulissés, les larges passes, etc., en ajoutant du velours, des plumes, des dentelles, des fleurs, des oiseaux de tout genre. Nos fées parisiennes arrivent ainsi aux résultats les plus séduisants, et j'ajouterai les plus inattendus.

Voici quelques jolis modèles inédits :

Un *Van Dyck*, gracieuse forme en feutre gris, garni d'une longue plume de même teinte et de fleurs naturelles. — Rappelons une remarque faite dernièrement à ce sujet : c'est que ces fleurs naturelles sont de parfaites imitations.

Le *Betty*, avec ses larges ailes relevées d'un côté, en damas Renaissance de nuance rose électrique, coulissé dessous, orné dessus et dessous de plumes assorties et d'un oiseau aux ailes bleutées.

Un chapeau *Médicis*, en blanc et noir, garni de plumes pailletées d'acier bruni, et de pensées de

nuances variées, en velours, avec feuillage brouzé.

Les fleurs en velours et le feuillage brouzé sont fort à la mode en ce moment. La composition des bouquets ne manque pas non plus d'originalité. Ici, c'est un groupe de pensées, de myosotis et de buis en branche ; là, une guirlande de noisettes vertes, avec un feuillage brouzé ; plus loin, des tulipes variées réunies à des branches de réséda. Nous n'en finirions pas, s'il nous fallait citer tous les mélanges qui se font au profit de la beauté féminine.



P. N° 231. — CHAPEAU DE JEUNE FILLE.

Le coulé, déjà si employé pour le costume et les chapeaux, entre maintenant dans le domaine de la *lingerie* : cela devait arriver, je l'ai vu très bien appliqué à des articles de trousseau : des chemises de jour, par exemple, où le poignet ordinaire avait été remplacé par un coulé très finement fait, formant tête en haut et en bas. Rien de plus simple, de plus gracieux et de plus « linge ». Dans le même trousseau, j'ai remarqué encore des camisoles garnies de coulés, et des pantalons zouaves terminés le même.

Les nouveautés à signaler en fait de lingerie sont trop rares pour que l'on oublie de noter celles qu'on aperçoit. Voici donc une couronne en mousseline festonnée et plissée, coupée au milieu par une ruche chicorée en taffetas bleu ou rose ; très mignonne, cette gracieuse coiffure du matin. A côté de cette nouveauté, il faut placer les pouffs de mousseline et de ruban, les *Charlotte Corday* avec nœuds de velours, l'*Auvergnat* enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom : c'est un bonnet à bords ruchés, applati sur le milieu de la tête, entouré d'un large ruban qui vient se nouer sur le sommet.

La femme élégante se révèle aujourd'hui par le choix de sa cravate. Celle de mousseline à bouts garnis de valenciennes jouit d'une immense faveur ; mais la copie étant aisée, une femme de goût préfère le nœud-rabat en baptiste et riche dentelle (malines, point à l'aiguille, guipure Renaissance, etc.), qui ne peut tomber dans la vulgarité. La cravate en crêpe lisse blanc est une nouveauté très bien accueillie ; pleine de simplicité avec ses plissés mignons, elle est fort séyante au teint par sa teinte mate et nuageuse. Elle convient surtout pour les toilettes du soir.

Le blanc étant en grande faveur, la cravate de soie blanche l'emporte naturellement sur toutes les autres. Ce sont ensuite les nuances claires (bleu, rose, lilas, gris perle, vert, etc.), à reflets électriques, qui ont le plus de succès. La cravate écossaise en surah, toujours dans les couleurs tendres, est également appréciée par un grand nombre de jolies personnes.

Un mot sur les fichus de soirée, — *Marie-Antoinette*, *Charlotte Corday*, *Lamballe*, etc., — qui se portent en attendant de nouvelles formes. Ils ont bien subi quelques modifications : les uns sont simples, les autres doubles et repliés sur eux-mêmes, ce qui ne manque pas de grâce. Ceux-ci se croisent ou se nouent sur la poitrine ; ceux-là sont fixés sur l'épaule, avec pointe rejetée en arrière. Le champ de la fantaisie est vaste et livré à tous les caprices ! Dans tous les cas, on fait ces fichus en crêpe lisse ou tulle blanc, en crêpe de Chine, en surah, en armure de toute couleur, avec dentelles et entre-deux.

La fourrure, après avoir montré timidement son museau pointu, s'étale maintenant sans scrupule : le temps l'y autorise pleinement, il faut le reconnaître. On en garnit à profusion les confections de toute sorte et les costumes ; on en abuse même, selon moi, car les peaux de chat teintes se multiplient à tel point et font un tel effet, qu'une femme élégante sera forcée d'être très circonspecte dans le choix des fourrures qu'elle voudra porter. Il en résulte que la marte, un peu délaissée les années précédentes, reprendra certainement son sceptre royal. Le renard bleu, le skungs et la marmotte sont, après elle, les peaux les moins suspectes. Mais l'astrakan est complètement mis à l'index.

Le boa jouira du même succès que l'année dernière, et pour atteindre au dernier degré du genre, il devra être d'une longueur telle qu'il puisse tourner deux fois autour du cou et tomber ensuite jusqu'au bas de la jupe.

Rien de bien arrêté en ce qui concerne le manchon. Seulement,

si l'on modifie ses proportions, ce ne sera vraisemblablement pas pour le rapetisser !

Mary D'AUBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 231.

CHAPEAU DE JEUNE FILLE. — Chapeau rond, à bords renversés, en velours épinglé bleu, entouré d'un ruban assorti simplement noué derrière. Ruche de tulle, coquillé de ruban, nœud papillon et boutons de roses formant le dessous. — Voilette en tulle de soie blanche, nouée derrière la tête.

G. N° 456.

TOILETTES DE VILLE ÉLÉGANTES. — 1. Robe de faille noire. — Jupons à trains, garni devant de groupes de volants, comprenant chacun un plissé, un volant froncé, un coulé et une ruche. De larges revers encadrent le tablier et se rabattent sur le reste du jupon où ils se boutonnent. Quant à la traîne, elle se termine par un volant, sur lequel sont dessinées de grandes dents pointues, formées par des bandes de velours. Une large boucle pareille sépare ce volant de la tête ruchée. — Corsage à pointe arrondie devant, à basques fendillées et entre-croisées derrière, entourées de velours. Un col de velours montant et un col rabattu en faille et velours entourent le haut. Manches à double cornet, garnies de velours en bande, avec coques assorties sur le milieu ; un coulé en faille suit la couture du dessus de bras. — Lingerie plate en toile et bords malines. — Chapeau *Angot* en velours noir ; rubans et plumes nacarat, rose thé sur le côté. La passe, relevée, est recouverte d'un coulé nacarat, avec traverse de feuillage bronzé et boutons de roses.

2. Toilette en velours et faille bronze florentin. — Jupon à traîne, en faille devant, où il est garni de volants plissés qui se continuent dans le bas, jusque sous la traîne. Des volants plats et alternés en velours et faille ornent les côtés du tablier sur lequel ils retombent chacun par un gland. Le milieu, derrière, est en velours et forme le pli à la Bulgare, où va se perdre le reste de la jupe qui est en faille ; cette partie se fixe sur les côtés des volants par un coquillé moitié velours et faille. Enfin, le bas de la traîne, découpé en dents crénelées, repose sur un plissé en soie. — Corsage cuirasse en faille, avec le milieu du dos et des devants en velours ; manches en faille, à crevés de velours dans le haut, entourées dans le bas de bandes de velours et de glands. — Lingerie plissée en toile et broderie en dentelles. — Chapeau assorti à la toilette, en velours et soie, garni de larges coques, de plumes et de fleurs naturelles.

G. N° 457.

TOILETTES DE VILLE. — 1. Costume en cachemire bleu d'outre-mer. — Jupe à traîne peu sensible, garnie derrière de volants superposés jusqu'à la ceinture. Le tablier est encadré d'un biais lissé en faille, soutenu par une échelle de nœuds de faille avec boucles d'acier, ou de jais ; les côtés du tablier, très arrondis et coupés en biais, sont plissés vers la ceinture, au lieu d'être drapés au milieu de la jupe ; cette disposition produit un coquillé, et laisse voir le dessus des bords, qui sont doublés en faille. — Corsage à pointes arrondies devant et derrière, ouvert dans le haut par une colerette en faille ruchée derrière, rabattue en carré devant, terminé par un nœud assorti. La manche *sabot* est ouverte et plissée sur trois petits volants de faille, qui remplissent le vide et entourent le bas de la manche. — Lingerie plissée.

2. Costume en faille noire (*demi-deuil*). Jupon à traîne unie, monté par de larges plis à la ceinture derrière, garni dans le bas devant d'un volant de 40 cent. à larges plis creux et tête cornée. Un tablier arrondi, garni de bouillonnés et de ruches, va se perdre derrière sous les plis. — Corsage à basques courtes et plates sans garnitures ; col montant derrière, formant le rabat devant. Manches *sabot*, entourées de ruches posées pied contre pied. — Lingerie plate en toile. — Chapeau en velours et dentelles noires ; barbes nouées devant ; plumes noires et blanches.

Description de la planche coloriée n° 1177 D.

1. Guirlande de coques en ruban rose électrique ; avec une aigrette de même nuance placée au milieu.

2. Chapeau *Mercury*, en velours marron, bordé de bleu et garni d'un ruban bleu clair noué derrière. Deux ailes brillantes, bleu caducé, ornent le devant de ce chapeau destiné à une fillette.

3. Chapeau de velours noir, à larges bords très renversés, garni en dessous de mûres et de feuillage. Une grande plume d'autruche, ombrée dans tous les tons des mûres, recouvre le dessus de la calotte.

4. Chapeau *Page*, en velours bleu très foncé; fond mou et bord doublé en satin blanc ruché. Une draperie en velours cache la naissance d'une plume blanche posée sur le côté, et se termine de l'autre par un nœud fixé sur la calotte.

5. Parure de cou, en plumes grises, foulard surah blanc et plissés de crêpe lisse blanc; ruches à l'intérieur. Le foulard est noué devant, et ses deux extrémités, brodées en soie plate de différentes couleurs, retombent gracieusement.

6. Col de toile blanche, à bords garnis d'un quadrillé rose et blanc. La forme de ce col est montante, avec coins rabattus. Une cravate en batiste blanche, bordée de même, complète par un joli nœud cet ensemble coquet.

7. Manche à coraet, en toile et bord quadrillé, assortie au col précédent.

8. Ceinture en velours violet, à laquelle sont fixés, par des brides de velours nouées sur le côté, une aumônière en fourrure garnie de nœuds de satin et de glands, puis un manchon plat, en fourrure également, doublé de satin violet, avec nœuds et glands sur la pochette de devant.

9. Collier de fourrure assortie au manchon et à l'aumônière.

Description de la planche coloriée n° 1180 B.

Substituée à la planche N° 1177 D. pour celles de nos abonnés qui nous en ont adressé la demande.

TOILETTES DE VILLE. — 1. Costume en faille gros vert. — Jupon, à traîne peu sensible, tout plissé à plis plats devant, garni derrière de volant alternés avec des plissés. La tête de ces volants est formée par deux petits bouillonnés et un ruché. — Tablier uni, drapé et fixé sous la basque du corsage. Celui-ci est encadré dans le haut par un large couléssé à tête ruchée, se continuant sur les devants; basque à plis postillon, garnie de plissés. Manches couléssées et terminées par des ruches. — Lingerie en toile plate, à bords dentelés entourés de valenciennes. — Chapeau en gros de Naples noir, garni de coques assorties, groupées sur le côté avec une aile noire posée en aigrette; rose rouge avec bouton et feuillage.

2. Costume en faille bleu mode et violette, garni de volants de même nuance alternant avec des plissés bleus. — Tunique en faille bleue, garnie sur tous ses bords d'un liséré violet et d'une broderie en soie (bluets et feuillage). Elle est relevée sur les côtés pour cascader ensuite en deux ou trois bouffants. Les basques du corsage, fendues derrière sont entourées d'une broderie et d'un liséré semblables aux précédents. Les manches se terminent de même. — Lingerie ruchée. — Chapeau en feutre noir, garni de velours noir, de plumes et de bluets.

Description de la figurine coloriée L. n° 8.

Pour les abonnés de la 3^e édition.

TOILETTE DE DINER, en faille gris perle. — Jupon à traîne, uni derrière où il est monté par un large pli Watteau (dit à la *Bulgare*). Le tablier, très large, est tout couléssé et rayé en travers par des biais, à bords lisérés. Corsage-basquine ouvert devant, où les bords sont garnis d'une ruche à la vieille et de dentelles blanches de Bruges; les devants sont légèrement relevés sur les côtés derrière où ils rejoignent le pli Watteau sous lequel ils se fixent; le dos se termine en pointe arrondie. La manche, assez large dans le bas, est à moitié couléssée, puis garnie de ruches à la vieille et de dentelles de Bruges.

ÉCHOS DE LA MODE

Certes, c'est bien joli une robe longue dont la traîne suit en ondulant tous les mouvements de la femme, se place à ses côtés, s'éloigne du pied et se relève avec la main. Et quand la femme valse, la traîne s'étend, lui trace un cercle magique qui l'isole et la protège, à moins qu'il ne lui serre les jambes et l'arrête court. Mais on en est quitte pour faire un tour en sens inverse. Ce léger inconvénient n'empêche pas la traîne d'être indispensable au bal, dans un salon ou sur une pelouse, là où elle a sa raison d'être.

Mais où il faut la relever, c'est dans la rue, à la campagne, chaque fois qu'on affronte la pluie ou la poussière. Car y a-t-il rien de moins propre que cette robe qui balaie, retient dans ses plis et projette autour d'elle tout ce qu'elle rencontre, salissant les

bottines, les bas, et, qui pis est, ce qu'ils recouvrent, et faisant si bien que la femme tout entière est dans un nuage! Elle, si soignée, si propre, qui n'enfoncerait pas du bout de son doigt une ligule de poussière, elle se sacrifie pour faire valoir sa robe!

★
★

Est-ce à dire pour cela qu'il faille supprimer la traîne? Ce serait grand dommage. Mais, ainsi que le dit la *Vie Parisienne*, quand on va à pied, il faut s'en passer.

La femme doit avoir un costume selon la circonstance, et autant de toilettes que de sorties dans la journée.

Pour le matin, des couleurs sombres, des formes non ajustées, très simples, sans ornements, en drap en hiver, en toile en été. Un chapeau rond, sans fleurs, avec un voile et une plume. La plume a cet avantage d'être tout ce qu'il y a de plus facile à porter et tout ce qu'il y a de plus habillé. Question d'entourage. Avec cela un col et des manches plates, et pas de bijoux.

Le modeste *porte-bonheur* peut vous serrer le poignet toute la journée, mais il ne doit paraître qu'à la seconde toilette, avec la manche ouverte, aux garnitures plissées, la fraise, le chapeau couvert de fleurs; la robe longue, garnie de jais, de plumes, de dentelles, en voiture ouverte ou fermée.

L. S.

CHRONIQUE MONDAINE

Le froid qui pointe et la bise qui commence à souffler ont jeté le désarroi dans bien des projets formés en vue des courses d'Autueil. L'élément féminin s'est surtout laissé influencer par l'atmosphère et la brume pleine de menaces qui voilait l'horizon: il se montrait moins nombreux et moins brillant qu'on n'était en droit de s'y attendre avec des *steeples-chases*, spectacle qui, par ses péripéties émouvantes, répond bien aux nerfs des filles d'Eve. Cependant quelques individualités du beau monde avaient bravé l'air vif en faveur de l'hippodrome et s'intéressaient à la victoire de la *Veine* ou de *No Good*: M^{mes} de Montgomery, la duchesse de New-Castle très entourée aux Italiens, à la reprise d'*Othello*, la princesse Radziwill, la comtesse de Montesquiou, la baronne de Poilly, la vicomtesse de Beaufort, lady Lennox.

Quelques toilettes fort réussies par-ci, par-là sur le promenoir: un fourreau en velouté tourterelle garni de plumes de pie; un costume pur style Louis XV, faille et drap vert russe, avec paletot-veste Pompadour à boutons ciselés aux armes princières de celle qui le portait; chapeau de feutre à plume. Une autre robe en reps anglais bleu Alexandra, avec ornements de galons acier, et paletot croisé avec boutons en métal de Toula, était aussi fort remarquée, ainsi qu'une toilette en épinglé gris ardoise avec plastron et tablier de velours se nouant derrière en pans à la Toinon.

Pour les chapeaux, comme pour Guzman, il n'y a plus d'obstacle. Ils poursuivent leur mode ascensionnelle ou se brisent de travers, sans le moindre frein. On les surcharge d'ornements, plumes ou fleurs, qui rappellent les coiffures du Directoire ou celles de la Restauration. Je ne doute pas qu'ils ne finissent par atteindre les proportions de ridicule des coiffures dont parlent les chroniques du dix-huitième siècle et que bientôt même, à cet exemple, ils ne deviennent allégoriques et ne nous offrent des symboles ambulants.

Il y a un siècle, la mode des coiffures de ce genre faisait rage, et la chronique a conservé le nom du sieur Beaulard, marchand de modes, passé maître en cet art. Sur sa réputation, une étrangère, nouvellement arrivée à Paris, vint le trouver et lui commanda en ces termes une coiffure selon le goût d'alors: « Je

Suis Anglaise, veuve d'un amiral; inspirez-vous de cela pour mon chapeau. »

Le marchand de modes, deux jours après, porta à la dame une coiffure qui réunit tous les suffrages. Des bouillons de gaze représentaient une mer agitée; mille brinborions — style du temps — imitaient des vaisseaux, une flotte complète, avec un rocher à éviter de crainte d'un naufrage, et un phare figuré par un diamant. Cette coiffure porta à son comble la réputation de Beaulard.

C'est cet homme d'imagination qui inventa les bonnets à la *bonne maman*. Ces bonnets, au moyen de ressorts cachés et dont le jeu était facile, s'élevaient et se abaissaient à volonté. Quand on se trouvait en famille, ils étaient modestes et d'une valeur ordinaire. Arrivait-il des visites, allait-on dans le monde, on lâchait le ressort; le bonnet partait, s'élevait et remplissait toutes les conditions voulues par la mode.

Notre siècle n'en est pas encore là, mais il y marche à grands pas et finira par n'être pas en reste de chapeaux extravagants avec son devancier.

Le tourisme aux quatre coins de l'Europe est en train de reprendre ses quartiers d'hiver à Paris, et avec son retour arrive le moment des impressions de voyage. Hier, dans un des grands cercles de Paris, un gentilhomme, qui est en même temps un compositeur distingué, racontait, revenant d'Allemagne, qu'une des choses qui l'avaient le plus frappé en route était l'usage prussien de payer largement les domestiques des maisons où l'on est invité à dîner. Toute personne qui dîne chez un sujet de l'empereur Guillaume se trouve payer son dîner — et souvent bien au-delà — par la gratification qu'elle est obligée de remettre au domestique qui lui présente son paletot à la sortie. Celui-ci partage avec ses collègues de la maison. C'est une dime qu'il vous faut subir sous peine de lèse-savoir-vivre, et qu'au besoin les intéressés eux-mêmes vous rappelleraient avec ce grognement qui caractérise le domestique prussien. Cette coutume peu hospitalière existait autrefois en Angleterre. Des édits même furent promulgués contre elle; mais il y eut insurrection d'antichambre à leur endroit, et ils restèrent infructueux. Il fallut élever les gages des domestiques, et alors tomba cet usage exacteur.

Les Anglais, gens pratiques, comprirent qu'ils pouvaient faire cette augmentation sans élever leur budget, puisque le surplus de ces gages serait le produit même des économies faites chez autrui, et qu'il était bien plus simple de payer ses gens au lieu de solder ceux des autres.

La France a toujours été dans ce sentiment, et c'est chez elle très certainement que la dignité, en matière d'hospitalité ou de domesticité, est le mieux comprise et le mieux observée.

BACHAUMONT.

L'ART DE LA TOILETTE (*)

II

Dans la figure humaine, qui est presque monochrome, la proportion des membres entre eux et leur rapport à une commune mesure sont une image de l'ordre et un élément de l'harmonie; mais, dans le corps habillé et orné de ses vêtements, il faut joindre à l'harmonie des lignes et des masses l'harmonie des tissus et des couleurs.

Mais, d'abord, qui dit harmonie dit caractère. Mettre de l'harmonie dans un ouvrage, qu'est-ce autre chose que d'y ramener la variété des parties à l'unité de l'ensemble? Or, dans la toilette, où le beau est toujours relatif et individuel, l'unité ne peut être que celle du caractère qui, sous peine de n'être pas, est essentiellement un.

(*) Voir notre numéro du 31 octobre dernier.

Et comment exprimer un caractère sans être guidé par une idée préconçue, par un premier sentiment? Il y a donc une harmonie morale à établir ici en même temps qu'une harmonie optique. C'est pour cela que les femmes ont inventé ce qu'elles nomment proprement le *costume*, c'est-à-dire un ensemble de toilette combiné d'avance sur une seule couleur, en jouant sur deux teintes voisines, comme vert olive et vert tendre, biche et marron, pensée et mauve, ou bien sur deux tons opposés et tranchants, comme corail et turquoise, soufre et grenat, bouton d'or et violet, on bica encote sur deux couleurs simplement différentes, corail gris perle et rose de Chine. Ces deux teintes principales doivent constituer l'harmonie du vêtement féminin, soit par la répétition, soit par le contraste, soit par la consonnance, soit par tous ces moyens à la fois.

Supposons, pour commencer, le vêtement d'un seul ton: la robe est de taffetas gris fer. Si la tunique est de même et le chapeau assorti, l'harmonie se définira ici par l'unité. Mais, pour que l'unité ne soit pas de la monotonie, il suffira de changer le tissu de la tunique et de la faire en crêpe de Chine ou en cachemire. La teinte, restant la même, ne sera pourtant sur le cachemire ou le crêpe de Chine absolument que ce qu'elle était sur le taffetas.

Que si la seconde jupe est d'une autre teinte que la première mais d'une teinte voisine, l'harmonie s'établira facilement par voie de consonnance, c'est-à-dire à la condition que l'une des deux couleurs sera rappelée dans l'autre. La première jupe est-elle violette, la seconde mauve, celle-ci peut être relevée de côté par un nœud violet frangé, dont la frange devra être assortie à la première jupe; mais ce nœud violet sera séparé de sa frange par un tuyauté mauve. Au corsage mauve faisant tunique avec la seconde jupe, seront adaptées des basques violettes à franges pareilles. Sur ces basques se détachera une rosace tuyauté mauve et sur la rosace un nœud violet frangé à la taille. Dans ce costume, qui est ce qu'on appelle proprement un costume *camaïeu*, l'un des deux tons se distingue de l'autre et chacun a son écho dans la toilette.

Maintenant, que les deux couleurs du costume soient tranchantes, comme bleu clair et paille, — c'est l'assortiment que produit dans la nature la vue d'un champ de blé sur le ciel, — si la jupe bleue est ornée d'une haute ruche plissée, les manches de la tunique paille auront au parement un petit plissé bleu. Un fichu de dentelle noire, garni de rubans en taffetas bleu et arrêté à la ceinture par un gros nœud de soie pareille sera tout ensemble un adoucissement au contraste et un agréable accord; et si le chapeau est en paille ou en crin, il sera nécessaire d'y rappeler la teinte du jupon par une plume bleue, ou par une écharpe de gaze assortie, ou par une touffe de myosotis.

Mais l'écho des couleurs n'est pas le seul moyen de mettre en harmonie les diverses parties de la toilette: on peut l'établir encore, ou plutôt il faut encore l'établir par la répétition des mêmes garnitures. Je suppose la première jupe avec un volant dentelé bordé de velours; la seconde jupe sera dentelée aussi, et bordée de même, et les dentelures seront répétées en plus petit aux basques du corsage. On peut en dire autant des plissés, des tuyautés, des biais, des lisérés, des ruches — et aussi ce qu'on nomme des *dispositions* — qui ne sauraient orner la jupe ou la tunique sans se reparaitre, plus étroits, dans la garniture du corsage et des manches.

Que si la seconde jupe a un large revers, une femme élégante ne manque pas de répéter ce revers à ses basques, à sa pélerine, si elle en a une, et même elle figure aux parements de ses manches des revers moindres. Lorsque les broderies gansées sont à la mode, ou lorsque vient le temps des fourrures, elle a soin de rappeler sur le mantelet les fourrures ou les soutaches de la robe, et même d'en redire quelque chose sur les manches. Ainsi seront accusés les caractères du vêtement. Ainsi, mettre de l'harmonie dans une toilette ne sera autre chose que d'y accentuer un caractère.

Arrêtons-nous ici pour observer la parenté admirable qui règne entre tous les arts et comment le peintre faisant son tableau, le musicien écrivant sa partition, obéissent l'un et l'autre aux mêmes lois que l'artiste décorateur de la personne humaine. Ecoutez la symphonie d'un maître : vous entendrez le principal motif d'une partie passer par diverses formes, se ralentir ou se précipiter selon des rythmes différents, et si une autre idée vient à se produire, vous la sentirez se développer dans une partie de l'orchestre parallèlement à la première, jusqu'à ce que ces deux idées, étrangères en apparence l'une à l'autre, se rencontrent, se reconnaissent, pour ainsi dire, se réconcilient et se fondent dans une pensée supérieure qui achève la signification poétique du morceau.

Il en est de même pour la toilette d'une femme. Elle n'est gracieuse ou noble, magnifique ou simple, coquette ou sévère, qu'autant que la variété y aura été ramenée à l'harmonie, c'est-à-dire à l'unité d'un caractère.

Si le vêtement est conçu dans un sentiment grave, la moindre frivolité le fera paraître ridicule.

Il suffira, pour que la dignité soit compromise, d'un chapeau qui, au lieu d'être fermé ou posé horizontalement, soit incliné sur le front ou sans brides; que les fleurs, au lieu de s'épanouir dans l'axe de la coiffure, soient portées sur l'oreille comme étaient portés les bolivars par les crânes d'autrefois.

Tout ce qui rompt l'uniformité, tout ce qui ressemble aux habitudes et aux habits de l'homme, surtout aux uniformes militaires, tout ce qui rappelle avec ironie les rudesses villageoises, le sans-façon populaire, détonnera dans un costume sérieux.

En revanche, la grâce provoquante, la volonté de séduire et de triompher, ne négligeront aucun de ces assaisonnements qui mordent sur le regard et sur la mémoire, et l'harmonie d'une toilette piquante à dessein sera un assortiment de variétés voulues où se remarqueront des couleurs tranchantes, des galons imitant les passementeries d'une veste de chasseur ou d'une pelisse de hussard, les basques postillon, les doubles revers d'un corsage girondin avec ses rayures, les poches simulées, les boutons, les parements ouvrés, les brandebourgs, les boucles d'acier.

Tandis que la femme jalouse d'être respectée évite les contrastes voyants et se contente des harmonies du mode mineur, celle qui veut être regardée compte sur le tapage des oppositions, la montre des couleurs et les accents de la garniture. Elle brave la symétrie, fronce les volants de sa robe comme elle froncera ses lèvres et ses sourcils; elle redouble les accidents de sa parure, et elle l'achève en jetant une fleur de côté sur un chapeau triomphant, et en chiffonnant sa tunique par un retroussis fier.

Il ne faut pas s'y tromper, au surplus : la dignité du vêtement, le luxe voilé, la sévérité de l'uni ou des camaïeux sont quelquefois des raffinements conseillés à une personne distinguée par sa coquetterie même. Les femmes ont, elles aussi, des batteries masquées.

Mais que la toilette ait besoin d'harmonie, c'est une vérité banale, pensera peut-être le lecteur, et il suffisait de l'énoncer. Eh bien non, cette vérité n'est point banale, et chaque jour nous rencontrons des personnes aimables qui l'ignorent ou qui agissent comme si elles l'ignoraient. Chaque jour, nos promenades, nos rues, nos salons, nos foyers de théâtre, sont traversés par des femmes aux parures dissonnantes. Celle-ci, tout de noir habillée, arbore à son chapeau une rose qui dans son isolement fait tache, de même que dans un tableau une seule lumière ne ferait que percer un trou. Celle-là, au lieu d'associer des couleurs amies, comme le bleu et le vert, ou des couleurs complémentaires, — qu'il faut toujours rapprocher à doses inégales, — comme le vert et le rouge, le violet et le jaune, a juxtaposé des couleurs disparates, par exemple les teintes mordorées et les tons frais, rose et grenat, feu et mauve, bleu et marron. Nous avons vu telle femme d'esprit mettre chez elle une veste écarlate sur un jupon

dont la teinte groseille des Alpes formait avec la première un scandale optique. Il n'est rien de plus cruel pour les yeux, quand on veut faire contraster les couleurs, que de ne pas tomber juste, c'est-à-dire de choisir à côté de la complémentaire. Mais les yeux ne sont pas seuls intéressés dans le spectacle des couleurs assorties et des harmonies ou des dissonances de la toilette : le sentiment y a sa part, et, comme l'a dit une femme d'esprit : « Il est encore permis de rêver avec un chapeau bleu de ciel, mais il est défendu de pleurer avec un chapeau rose. »

Charles BLANC.

THÉÂTRES

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Le Demi-Monde* a fait son entrée au Théâtre-Français; cet honneur lui était bien dû, après l'accueil fait au *Sphinx* et aux *Faux ménages*. MM. Octave Feuillet et Pailleron appelaient M. Dumas fils.

A vrai dire, l'œuvre était peut-être mieux à sa place au Gymnase; mais sur quoi ne passerait-on pas en faveur d'interprètes tels que Delannay, Febvre, Got, Thiron, Mmes Nathalie et Broizat! Quant à Mlle Croizette, elle nous en voudrait, non sans raison, de lui dire qu'elle a pu lutter avec le souvenir de Rose Chéri.

GYMNASÉ. — Sur cette scène que la grande comédienne animait jadis, MM. Meilhac et Halévy viennent de produire une de ces fantaisies mondaines dont il ont su se faire une aimable spécialité. Ce petit roman est intitulé *la Veuve*, et c'est en effet, pour tout résumer en trois mots, l'histoire d'une jeune veuve inconsolable, qui tout doucement se console et, après avoir passé du deuil au demi-deuil, puis de celui-ci au rose, finit bientôt par arriver jusqu'au dernier degré de la consolation.

La veuve, c'est Mlle Pierson, et vraiment elle ne semble point faite pour rester inconsolable. Laudrol joue naturellement un mari jaloux, et Pradéau un bijoutier chargé de mener à bonne fin la petite intrigue que MM. Meilhac et Halévy ont bien voulu lui confier.

THÉÂTRE-CLUNY. — *Les héritiers de Rabourdin*, trois actes de M. Emile Zola... Il paraît que le *Testament de César Girodot*, ce descendant du *Légataire universel*, avait besoin d'un pendant! Le sujet, il faut le reconnaître, est de ceux qu'on peut considérer comme inépuisables, et la tentative de M. Zola n'aura fait aucun tort à ceux qui seraient tentés d'y toucher après lui. Si l'intention de l'auteur avait été de prouver que son talent est fait pour le livre et non pour le théâtre, nous n'aurions qu'à le féliciter d'avoir complètement atteint son but. S'il a voulu le contraire, il n'a guère réussi qu'à mettre en évidence, dans le rôle de Rabourdin, le naturel et l'aisance de M. Mercier, et à côté de lui M^{lle} Charlotte Raynard, dont on a applaudi la grâce et la bonne humeur.

THÉÂTRE DES ARTS. — Ici, succès complet... pour M^{lle} Rousseil. MM. Crisafulli et Stapleaux ont fait de cette sympathique artiste l'héroïne d'un drame en quatre actes, *l'Idole*, et bien leur en a pris, car elle seule les a conduits à bon port. Elle meurt au dénouement d'une façon tout à fait remarquable, et cet épilogue quotidien vaudra à la pièce une longue et fructueuse existence.

P.-S. — En attendant une appréciation moins sommaire, constatons dès aujourd'hui, le succès complet que viennent de remporter, aux Bouffes, *Madame l'Archiduc*, musique de M. Offenbach, et à la Porte-Saint-Martin le *Tour du monde*, de M. Jules Verne.

Robert HYENNE.

PLANCHE G. N° 456. — DESCRIPTION PAGE 542.



TOILETTES DE VILLE ÉLÉGANTES
Modèles de M^{me} Morison (rue d'Antin, 14).



Entered at Stationer's Hall.

A. Levy imp. r. des Minis 66

Ad. Goubaud & Fils Ed^{rs} Paris

1177 P

LE MONITEUR DE LA MODE

Navis, Rue de Richelieu, 92.

Chapeaux de M^{rs}. De Bysterveld, Faub^g S^t Honoré, 5.

Concois de Pde Plument, r. Vivienne, 33. Eau de Cologne des Sultanes, r. Vivienne, 33.

Eau Gauloise des M^{rs}. V. Rolomb, r. de Provence, 4. Veloutine Viard, St. de Palais Royal, 2.

Envois de la M^{rs}. de Commission, Lassalle & C^{ie}, Boniolo Grand, 25.



PLANCHE G. N° 457. — DESCRIPTION PAGE 542.



TOILETTES DE VILLE
Modèles de M^{me} Morison (rue d'Antin, 14).

LE CANOT DE L'AMIRAL

(NOUVELLE)

— Suite et fin. —

Quant au patron, soit que je ne l'eusse pas assez observé jusque-là, soit que le regard du capitaine l'eût réellement transfiguré, je ne le reconnaissais plus. Sa cravate dénouée, sa chemise ouverte laissaient voir sa poitrine et son cou, qui avait cette saillie de la pomme d'Adam, caractéristique des hommes vigoureux.

La bourrasque lui avait emporté son chapeau ; ses cheveux blonds cendrés flottaient au vent ; il était debout, une main sur la barre, l'autre crispée au bordage. Les sourcils froncés, les lèvres serrées, il tendait en avant, avec un air de défi et de menace, sa tête, dont la beauté sauvage réunissait, au plus haut point d'intensité, les traits énergiques et violents de la race bretonne. On voyait que, sous l'apparence de l'immobilité, cet homme combattait.

Tel il était, tel je l'ai revu bien souvent, dans des souvenirs presque aussi vivants que la réalité même : debout, menaçant, beau comme un demi-dieu, s'élevant et s'abaissant tour à tour avec moi sur la crête écumeuse ou dans les abîmes profonds de cette mer où nous allions nous engloutir !

L'embarcation, couchée sur le flanc du côté où je me trouvais, courait dans des sortes de vallées creusées entre deux montagnes d'eau ; lorsque nous étions au fond, les pentes, par un effet de perspective que tout le monde a pu observer lorsqu'on se trouve au bas d'un chemin très incliné, paraissaient un plan perpendiculaire, de sorte qu'il me semblait être entre deux murailles d'eau dont la hauteur dépassait de beaucoup celle de notre mât.

Chaque fois que nous nous trouvions dans cette position, je croyais voir ces deux murailles s'abattre et se refermer sur nous : mais quelques secondes se passaient, nous nous trouvions portés sur la crête de la lame, et je voyais à droite et à gauche de l'embarcation deux pentes au fond desquelles se creusait un gouffre. Nous y descendions, mais beaucoup moins vite que je ne l'aurais cru.

Au milieu de mon trouble et de mon épouvante, je vis très bien que, malgré leur agitation furieuse, les mouvements des lames obéissaient à une certaine régularité, et je fus surtout frappé d'un détail particulier : c'est que ces lames si monstrueuses, si épouvantables, ne se brisaient presque pas à leur crête ; lorsqu'elles venaient à se rencontrer ou plutôt à s'atteindre, elles s'accumulaient plutôt et semblaient se fondre l'une dans l'autre.

Chose extraordinaire, à mesure que se succédaient les élans réguliers qui nous emportaient de gouffre en gouffre, de crête en crête, l'angoisse qui m'étouffait le cœur semblait se desserrer peu à peu.

Ce n'était pas que le danger me parût décroître, car plus nous avançons, plus les vagues me semblaient prodigieuses, et je voyais clairement que, jetés au milieu de cet abîme où chaque lame pouvait nous engloutir, toute minute qui s'écoulait nous emportait une chance de salut et nous apportait une chance de mort. La mort, j'avais cru, dans les premiers moments, qu'elle allait nous saisir en faisant sombrer l'embarcation. Un peu plus tard, et lorsque je me rendis compte pour la première fois de la position du canot dans le creux de la lame, j'avais pensé : « Voilà le moment ! » Puis lorsque, soulevé jusque sur la crête, je voyais l'abîme se creuser à côté de nous, je m'étais dit : « C'est là ! »

Mais après un certain nombre de ces alternatives, un sentiment obscur, celui de l'espérance probablement, était venu changer en

une sorte d'équilibre ce balancement entre les deux chances de mort dont la certitude me paraissait si également pareille. C'est à ce moment que je sentis se manifester en moi comme un vague désir de reprendre possession de ma raison, et comme un pressentiment que si j'y réussissais je souffrirais moins, et même, faut-il le dire ? que la mort ne me paraîtrait peut-être pas aussi absolument inévitable.

Depuis, en réfléchissant à ce qui se passait alors en moi, je me suis persuadé que ce calcul sur les chances de vie et de mort, dont je ne m'avisai qu'au moment de la réaction que je viens de définir, était inspiré par un espoir secret que je ne voulais pas m'avouer : d'où je crois pouvoir conclure que le fond de ma pensée, en faisant ce calcul, était que nous avions autant de chances de vie que de chances de mort.

Quoi qu'il en soit, il est certain que dès ce moment il s'était fait en moi un changement, et j'en eus à l'instant conscience, car je me sentais en état de parler, ce que je n'aurais pas pu faire un moment auparavant.

Je délibérai si je devais le faire, mais je me demandais par quelles paroles, dans des circonstances aussi formidables, je pourrais rompre un silence gardé par ces hommes qui étaient assis à côté de moi comme des fantômes muets. Je regardai mes compagnons, qui conservaient leur impassibilité ; je regardai les matelots, qui se tenaient sur leurs bancs avec l'air insouciant et la physionomie détendue d'hommes qui n'ont pour le moment rien à faire, et qui attendent...

— Mon Dieu ! me dis-je en portant la main sur mes yeux, est-ce que je serais tout simplement un lâche ? Est-ce que nous ne serions pas en danger ? Mon cœur trop faible serait-il donc tellement bas au-dessous du cœur de ces hommes, que j'aie cru voir la mort là où ils ne voient peut-être qu'une série d'obstacles plus ou moins difficiles ou désagréables à franchir ?

Et de fait, en considérant avec un peu plus de sang-froid la physionomie des officiers et de l'équipage, je crus y lire plutôt l'ennui et la contrariété que l'inquiétude, ce qui me décida à adresser la parole à mon ami. Je raffermis ma voix du mieux que je pus, et je lui dis :

— Il n'y a pas de danger, n'est-ce pas ?

Il me regarda d'un air de profond étonnement, et me dit, en baissant la voix de trois ou quatre notes sur la dernière syllabe :

— De danger ?

Je baissai la tête et je n'osai plus réitérer ma question.

Croirait-on, — je ne puis pas le croire moi-même quand j'y pense, — que cette réponse de mon ami, si claire et si terrible dans son laconisme, eut pour effet de me faire sauter sans transition à un ordre d'idées tout à fait étrangères à la situation où je me trouvais, et que, comme si j'étais sorti d'un cauchemar, j'oubliai tout et me remis à penser à la figure que j'allais faire dans la compagnie où j'étais attendu à dîner ; que je songeai à ma toilette du lendemain ; que je refis mentalement l'inventaire de mon sac de nuit ; et qu'ayant cru me souvenir que j'avais oublié mon savon, je me laissai aller à des conjectures sans fin sur la manière dont je pourrais m'y prendre ; sur le grade et la catégorie des personnes à qui je pourrais m'adresser pour emprunter un morceau de savon ; et que pendant plusieurs minutes je me fatiguai à chercher la solution de ce problème ?

Les rêves nous offrent des exemples de ces singulières associations entre des idées puérides ou ridicules et des événements effrayants ou funestes. Il me semble aussi avoir lu et entendu raconter je ne sais où que des condamnés à mort ou des hommes dans un grand danger, échappés comme par miracle, ont éprouvé les mêmes effets, qui sont évidemment le résultat de la terreur, soit qu'on les considère comme de véritables conceptions délirantes, ce que je ne crois pas, soit qu'il y faille reconnaître, et c'est ainsi que j'en juge, des espèces d'intermittences dans la faculté de souffrir : des syncopes de la douleur, dirais-je volontiers

pendant lesquelles les idées accessoires, surtout les plus récentes, se remettent en mouvement à partir du point où elles avaient été arrêtées court.

Donc je me retrouvais, ou plutôt il me semblait me revoir, en une sorte de rêve, dans l'état d'esprit où j'étais lorsque, trois quarts d'heure auparavant, je me rendais à l'embarcadère; et tout ce qui s'était passé depuis m'apparaissait comme dans une optique dont j'aurais été le spectateur très indifférent.

C'est à ce moment, — ou un peu avant, peut-être, — que j'entendis le commissaire dire, d'une voix qui me parut résonner comme une espèce d'harmonica lointain et très doux :

— Voilà la frégate.

Il paraît qu'à ce moment je dis à mon ami :

— Mais nous allons la couler bas !

Pour moi, je n'ai gardé aucun souvenir de ce propos. Ce que je sais, c'est qu'à ces mots : « voilà la frégate, » je crus que ce bâtiment était devant nous et que nous l'accostions à l'instant, car je me levai et fus renversé sur mon ami, qui me replaça sur mon banc sans dire mot.

Je ne tardai pas à me remettre de la secousse, physique et morale tout à la fois, que m'avait donnée cette chute, et je regardai instinctivement devant nous. Du fond d'une de ces vallées creusées dans la lame, nous nous élevâmes sur la crête, et je vis alors la frégate. Nous en étions à un mille au plus.

Cette vue, sans me donner la plus faible espérance, me fit éprouver un sentiment tout nouveau. Je voyais très clairement qu'à chacun des points de l'espace qui nous séparait de la frégate il y avait pour nous les mêmes dangers à courir; et l'idée du salut ne me paraissait pas plus admissible quand nous arriverions à la toucher que maintenant même. Mais la grande différence, et ce qui détermina en moi une réaction définitive, c'est que j'avais un point en dehors de moi où fixer ma pensée, et que sans cesser de sentir tout ce que ma situation avait de désespéré, cette espèce d'attache, qui me mettait en communication avec ce point où je voyais le salut, me rendit tout mon ressort moral.

Je regardai tour à tour, avec un peu plus d'assurance, les mâles visages des hommes dont la vie était suspendue comme la mienne aux hasards de cette affreuse tempête; je vis le patron toujours calme, toujours intrépide, tenant d'une main ferme cette barre dont les mouvements nous avaient jusqu'ici conduits et soutenus à travers mille dangers, et surtout je vis le capitaine de frégate qui levait la tête, écartait son manteau et regardait l'heure à sa montre.

A partir de cet instant je repris définitivement possession de moi-même: je parcourus par la pensée, avec la plus grande précision, tous les incidents de la scène d'épouvante à travers laquelle nous étions emportés; et comme si mon âme se fût retournée tout d'une pièce à la façon d'un vaisseau qui vire de bord, je fixai mes yeux sur la frégate, et quoiqu'elle me parût guère plus grosse qu'une mouche, j'en distinguais les détails avec une netteté que le plus puissant télescope ne m'aurait pas mieux donnée.

A cette exaltation de mes facultés visuelles se joignit un autre phénomène qui en était la conséquence et qui me fit illusion presque jusqu'au bout: c'est que, comme nous faisons toujours des parcours égaux entre des lames pareilles, il me semblait que nous ne changions pas de place et que c'était la frégate qui venait à nous; seulement, par un effet de la surexcitation de ma vue, je percevais en les dépliant les développements successifs que prenait l'image de la frégate à mesure que de lame en lame nous faisons un bond de plus vers elle, de sorte que je la voyais s'avancer vers nous, non d'un mouvement uniforme, mais par saccades, et plus grande à chaque fois.

C'est dans cet état de contemplation fiévreuse que je me trou-

vais encore, lorsqu'une espèce de secousse ébranla le canot, et que je me trouvai à demi couvert sous la voile, qui venait de s'abaisser tout à coup. Quelqu'un me débarrassa de la voile, et en levant les yeux je vis que nous étions tout près du bâtiment, l'abordant par l'arrière, et déjà en communication avec lui par une corde qu'on nous avait jetée.

Par le temps qu'il faisait, il n'y avait pas à songer à débarquer par l'escalier de l'état-major: notre canot se serait brisé infailliblement contre les flancs de la frégate; ce fut par une de ces échelles de corde suspendues dans le vide à une pièce de bois faisant saillie et qu'on appelle, je crois, un palan, que nous nous hissâmes tour à tour. Je dis nous, quoique, à vrai dire, de cette vertigineuse gymnastique je n'aie fait que le geste, car tout en m'invitant à saisir l'échelle qui se balançait, on m'avait attaché une corde autour de la poitrine, et on me hissait pendant que je m'imaginai grimper par mes seules forces.

On m'avait fait passer le premier. Après moi, et se suivant sans interruption le long de l'échelle, mes compagnons de voyage montèrent tour à tour. Penché sur le bord du couronnement, je vis enfin le dernier matelot saisir l'échelle et grimper. Il n'était pas encore en haut que je vis le canot, dont le mât était déjà démonté, se soulever de l'avant, puis de l'arrière, et s'élever horizontalement dans l'air jusqu'aux deux palans, où il s'arrêta suspendu.

Mon ami me prit alors par la main et me dit :

— Viens changer: tu es mouillé des pieds à la tête.

Je ne m'en étais pas aperçu.

Nous descendîmes dans la chambre de mon ami. Il me serra la main, et je vis les coins de sa bouche se contracter convulsivement; mais c'était un homme de fer, et je ne crois pas qu'il ait jamais pleuré de sa vie.

— Tu viens de passer, me dit-il, par le plus incalculable des dangers qu'on puisse courir en mer. Aucun de nous ne conçoit comment nous nous en sommes tirés, et les officiers du bord, qui nous avaient reconnus dès notre sortie de la jetée, sont encore plus épouvantés peut-être que nous-mêmes, car vingt fois ils nous ont vus disparaître entre les lames et nous ont cru perdus.

Sans le capitaine de frégate, nous sombrions quelques minutes après avoir débouqué.

En voyant l'état de la mer, dont il avait été averti par le capitaine du port, le commandant n'a pas eu peur, — c'est un brave, — mais il a senti le poids de sa responsabilité, et sous l'influence de ce sentiment il a commandé au patron une manœuvre dont l'exécution nous aurait perdus. Le patron, qui est un matelot incomparable, aurait certainement obéi si le capitaine de frégate n'eût pas été là: mais l'idée de faire périr avec nous cet officier, pour lequel il se ferait hacher en morceaux, lui a donné le courage de résister. Le capitaine de frégate, ainsi que tu l'as remarqué peut-être, s'est levé et s'est retourné vers le patron: c'était pour raffermir celui-ci contre le trouble où l'avaient jeté l'ordre insensé du commandant et la crainte d'être puni pour désobéissance.

A partir de cet instant, c'est au patron que nous devons tout; et ce qu'il a fait, c'est de couper en biais toutes les lames. Si nous en avions coupé droit ou si nous en avions reçu de côté une seule, — non pas deux, entends-tu? — nous étions infailliblement engloutis.

Maintenant, habille-toi pendant que je vais donner quelques ordres. Tu as été rudement secoué, mon pauvre ami, mais tu t'es très bien tenu: tu m'as fait honneur, et ces messieurs, qui l'observaient beaucoup, sont étonnés du sang-froid que tu as gardé.

Il me laissa seul, et en quelques minutes j'étais séché et rhabillé de la tête aux pieds.

Alors je m'assis, je sentis mon cœur se gonfler d'une immense joie, et je fondis en larmes.

E. MÉRYNS.

JACQUES RAIMOND

(NOUVELLE)

I

Sous le règne de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, certains spéculateurs avaient déjà fait de la Bourse une sorte de tripot : elle était devenue le rendez-vous de gens affamés d'argent et peu scrupuleux quant aux moyens d'en gagner. Tel pauvre diable, vivant d'industrie, y entraînait les poches vides, et en sortait millionnaire ; tel autre, qui possédait la veille une grande fortune, avait le lendemain tout juste de quoi payer le pistolet avec lequel il allait se brûler la cervelle. Mais ce fut surtout pendant le second Empire que cette fièvre dévorante du jeu atteignit son paroxysme. Il y eut alors des fortunes scandaleuses et d'effroyables ruines.

On compte parmi les victimes la belle madame Girardet, veuve d'un haut fonctionnaire de l'Empire.

C'était sans doute après quelque coup désastreux du sort qu'un soir Antonine Girardet, seule dans son élégant salon de la rue de Provence, paraissait en proie à une violente agitation. Tantôt elle s'asseyait et, le menton appuyé sur ses deux mains, les yeux fixés au plafond, elle semblait se recueillir en elle-même ; tantôt elle se levait brusquement et frappait du pied le parquet avec impatience. Puis elle allait se pencher à la fenêtre d'où son regard, empêché par l'obscurité, essayait en vain de distinguer les passants, ou bien elle s'approchait de la pendule, regardait l'heure et s'éloignait avec un geste de dépit, en murmurant des paroles sans suite :

— Cette pendule retarde... Il devrait être arrivé... S'il n'avait pas reçu ma lettre?... Peut-être n'a-t-il point voulu venir... Oh ! c'est impossible... Il faut pourtant que je sorte de cette affreuse position... mon Dieu ! mon Dieu, que je souffre !

Antonine était dans sa vingt-sixième année ; fille de M. Raimond, ancien président du tribunal de première instance de Nancy, elle avait reçu, de même que ses deux frères Jacques et Armand, une éducation très soignée. Son père l'avait de bonne heure produite dans le monde. Sa beauté, ses grâces, son esprit séduisirent un conseiller d'Etat en mission, M. Girardet, qui obtint sa main et l'emmena à Paris.

M. Girardet n'était ni beau, ni jeune, et il avait des enfants issus d'un premier mariage. Mais, au lieu de réfléchir sur les inconvénients probables d'une pareille union, Antonine n'avait consulté que sa vanité satisfaite, que son amour du luxe et des plaisirs, auquel la fortune du conseiller allait lui permettre de s'abandonner.

Les premières années de son mariage furent en effet pour elle un continuel éblouissement. On la classait parmi les étoiles du Paris officiel ; les journaux décrivaient ses toilettes, reproduisaient ses mots spirituels, même ceux qu'elle n'avait pas dits. Enivrée de tant de succès, elle se regardait comme la reine des femmes. Il est vrai que M. Girardet, spectateur moins enthousiasmé des triomphes de madame la conseillère, ne se considérait pas tout à fait comme le roi des maris. On lui rabattait les oreilles de la liste des soupirants qui formaient la cour d'Antonine ; des amis charitables allaient jusqu'à signaler à son attention un jeune attaché au ministère des affaires étrangères, nommé Georges Clémenson. Enfin le pauvre homme, qui avait cru naïvement épouser une femme pour sa tranquillité, reconnut un peu tard ce qu'il y avait de déraisonnable dans une telle prétention, et il prit un beau jour le parti plus déraisonnable encore d'en mourir de chagrin.

Cet événement apporta un notable changement, sinon dans les goûts d'Antonine, du moins dans la possibilité de les satisfaire. Tout son avoir se composait d'une quinzaine de mille francs qu'elle avait hérités de son père et d'un douaire de cent mille francs. Pour une femme ayant des habitudes d'ordre et vivant simplement, l'eût été une fortune. Mais Antonine avait en égale aversion l'ordre

et l'économie. Les bons avis pourtant ne lui firent pas faute. Jacques, son frère aîné, professeur au lycée de Nancy, ne lui ménagea point la vérité sur la nouvelle position que lui faisait son veuvage ; il l'invita d'une façon pressante à revenir dans sa ville natale ; il lui offrit même, ayant peu de penchant pour le mariage, la direction de sa maison où elle retrouverait la vie de famille, et remplacerait la mère qu'ils avaient perdue, auprès de leur jeune frère Armand qui terminait alors ses humanités. La lettre de Jacques toucha Antonine ; elle versa quelques larmes d'attendrissement ; mais l'existence calme et monotone d'une femme en province se dressa aussitôt devant elle comme un épouvantail ; elle remercia son frère en termes émus et refusa son offre, sans toutefois lui dire les véritables motifs de son refus.

Antonine resta donc à Paris. Elle passa dans une retraite convenable les premiers mois de son veuvage. Mais à peine lui fut-il permis, sans heurter les bienséances, de se relâcher un peu de la sévérité de son deuil, qu'elle s'empressa d'user largement de la permission. L'étoile, un instant cachée au monde, y reparut brillant d'un nouvel éclat et entourée comme auparavant de nombreux satellites. Le plus assidu était Georges Clémenson. Il était aussi l'objet de préférences si marquées, qu'on s'accordait généralement à voir en lui le prochain successeur du défunt conseiller. Georges était un de ces héros de salon dont les femmes s'affolent sur la mine : élégants fourreaux, piètres lames.

Notre veuve n'avait pas été sans comprendre la nécessité d'opérer des réformes dans sa maison ; mais elle y procéda d'une main si légère, que l'équilibre fut loin de s'établir entre la dépense et le revenu. Cela n'empêcha point Antonine de se regarder d'abord comme un modèle de prévoyance et d'économie. Elle ne tarda pas à rabâcher beaucoup de cette flatteuse opinion : quelques mois ne s'étaient pas écoulés qu'ayant épuisé le revenu de l'année présente, elle demandait par anticipation à son notaire le revenu de l'année suivante, sans songer que c'était autant de diminué sur son capital. Une fois sur cette pente, elle devait glisser rapidement au fond de l'abîme. Le notaire, effrayé des nombreux appels faits à son obligeance, essaya bien un jour d'ouvrir les yeux à la veuve prodigue ; il était trop tard, ainsi que cela arrive presque toujours en pareille circonstance. Les cent quinze mille francs d'Antonine se trouvaient réduits à vingt mille, et les mesures économiques les plus radicales ne pouvaient lui fournir, avec ce mince capital, les moyens de vivre, même dans cette province qu'elle avait dédaignée.

Comment conjurer l'horrible détresse où elle allait tomber ? Vendre ses diamants, ses bijoux ? ressource cruelle, humiliante et malheureusement éphémère. Antonine eut la déplorable idée de confier à Georges l'état de ses affaires.

— Il vous reste vingt mille francs ! s'écria-t-il ; donnez-moi pleins pouvoirs : avant un an, nous aurons des millions.

Il exposa chaleureusement à Antonine diverses combinaisons de Bourse auxquelles elle n'eut garde de rien comprendre : mais le mot magique de millions n'avait pas manqué son effet : elle se prit à rire de ses folles terreurs, et donna joyeusement à Georges les pleins pouvoirs qu'il sollicitait.

Alors se succédèrent pour eux ces alternatives de gain et de perte qui stimulent et passionnent : riches aujourd'hui, ils voulaient le devenir davantage ; ruinés demain, ils poursuivaient une revanche.

Le jeu avait été un expédient ; il devint une passion.

Malheureusement les lois de la morale et de l'honnêteté sont trop souvent pour la passion des digues insuffisantes.

En 1866, lorsque les événements d'Allemagne et d'Italie produisirent dans les fonds publics ces fluctuations qui causèrent tant de ruines, le malheur sembla s'acharner à poursuivre les opérations de Georges. Spéculait-il sur la baisse ? La hausse triomphait. Demandait-il une revanche à la hausse ? Il survenait une baisse des plus inattendues. Un jour, il se trouva complètement décafé ; force lui fut d'annoncer à Antonine cette foudroyante

nouvelle. L'insouciant veuve n'avait jamais songé à la possibilité d'un tel revers. En voyant sur quelle base fragile elle avait assis ses espérances de fortune, elle se mit, pour la première fois, à faire de sérieuses réflexions; elle commença à craindre que Georges n'eût été pour elle un mauvais génie; les offres et les conseils de son frère lui revinrent en mémoire. Si une mauvaise honte ne l'avait retenue, peut-être aurait-elle écrit à Jacques toute la vérité. Mais pour que ces bons mouvements fussent suivis d'un acte salutaire, la leçon n'avait sans doute pas été assez forte.

Georges ne lui laissa pas d'ailleurs le loisir de longues méditations. Ce n'était pas un homme à jeter les cartes avant d'avoir épuisé jusqu'à la dernière... et Antonine avait encore ses diamants. Il employa donc toute son éloquence à lui démontrer que la partie était loin d'être perdue: il avait imaginé, disait-il, une combinaison nouvelle, infaillible; il suffirait de quelques billets de mille francs pour réparer l'échec subi et même pour se mettre définitivement à l'abri des inconstances de la fortune. La pauvre Antonine se laissa persuader, et ses diamants passèrent dans les mains d'un juif pour moitié de leur valeur.

La chance, après avoir paru quelque temps justifier les calculs de Georges, tourna d'une façon si malheureuse et si persistante, qu'il fallut recourir à de nouveaux expédients; en moins de six mois, Antonine fut à bout de ressources. Son mobilier même eût suivi ses diamants, s'il lui avait été permis d'en disposer; mais c'était le gage de son propriétaire qu'elle n'avait pu payer. Réduite à la dernière extrémité, elle n'hésita plus à écrire à son frère.

C'était Jacques Raimond qu'elle attendait au moment où commence ce récit.

Le son d'un timbre se fit entendre.

— C'est lui ! s'écria-t-elle en bondissant vers la porte.

Depuis huit jours, elle n'avait plus de domestique.

II

Hélas ! ce n'était point Jacques Raimond qui avait sonné.

— Ah ! c'est vous, Georges !

— Oui, c'est moi.

Le jeune homme, sans plus de cérémonie que s'il avait été le maître du logis, jeta son chapeau sur une console, se laissa tomber sur le divan et se mit à s'essuyer le front avec son mouchoir.

— Vous paraissez bien agité ! dit Antonine.

— On le serait à moins, répondit Georges d'un ton brusque.

— Encore quelque désastre ?

— Vous l'avez dit, et cette fois il est sans remède... mais rassurez-vous : cela ne touche que moi.

— Georges, vos paroles sont dures.

— Eh ! suis-je en situation de faire de la théorie amoureuse ? Maudit soit le jour où je suis entré dans cet affreux repaire qu'on appelle la Bourse ! Antonine, vous m'avez perdu !

— Moi !

— Aurais-je jamais mis le pied dans ce tripot sans la nécessité de parer à vos folles dépenses ?

Antonine se cacha le visage des deux mains : le coup était rude; il portait juste, mais un homme délicat le lui eût épargné.

Ils restèrent quelques instants l'un et l'autre sans parler.

— Quel est donc, reprit Antonine, le malheur qui vous affecte au point de manquer d'égards envers une femme que vous devriez consoler et encourager ?

— Un malheur qui pèsera sur toute mon existence, répondit Georges avec amertume. Des amis charitables m'ont desservi auprès du ministre. Ce matin, le directeur du personnel m'a fait appeler : « Vos affaires de Bourse, m'a-t-il dit d'un ton railleur, paraissent vous prendre trop de temps pour qu'il vous en reste à consacrer à celles de votre bureau... M. le ministre vous invite en conséquence à donner votre démission.

— O mon Dieu ! fit Antonine atterrée.

— C'est mon avenir perdu, voilà tout.

— Par ma faute, je le reconnais; Georges, j'ai été bien coupable.

— Si du moins cette Bourse maudite qui a fait le mal, et qui pourrait le guérir, n'avait pas dévoré nos dernières ressources !

Antonine se rapprocha de Georges et lui prit la main :

— Mon ami, dit-elle d'un ton plein de douceur, j'ai beaucoup réfléchi depuis quelques temps... oui, pour atteindre le bonheur, nous aurions dû suivre une autre voie que celle où nous nous sommes témérairement engagés. Forte de cette conviction, je me suis décidée à écrire à Jacques...

— A votre frère ! fit Georges avec un mouvement de surprise.

— Je lui ai fait un aveu complet, je l'ai conjuré de venir à notre secours... et... je l'attends.

— Quoi ! vous pensez que ce soir ?... Dans le fait, il n'y a que lui qui puisse nous sauver.

Georges se leva et, tantôt marchant, tantôt s'arrêtant, se mit à parler avec volubilité en s'adressant tour à tour à Antonine et à lui-même :

— Vous avez eu là une heureuse inspiration, chère amie...

Oui, que votre frère connaisse notre position... toute notre position; c'est pardieu le cas d'être franc et de ne rien céder !... Ah ! vous l'attendez ce soir... c'est au mieux ! Ce soir, j'ajouterai quelque chose à vos aveux, Antonine, car vous n'avez pu lui dire ce que je suis encore seul à savoir... mais peut-être serait-il préférable que vous-même... oui, l'influence de sa sœur sera certainement plus efficace que la mienne... Ecoutez-moi donc attentivement, Antonine, et pénétrez-vous bien des dangers de notre situation, à tous... Il faut que M. Jacques Raimond mesure des yeux la profondeur du gouffre où il peut tomber avec nous... il faut enfin que son honneur soit intéressé à notre salut.

Antonine stupéfiée tenait son regard anxieusement fixé sur Georges. Quelle honte allait-elle donc boire encore, elle qui croyait en avoir épuisé la coupe ?

Georges reprit sur un ton léger que ne paraissait guère comporter la circonstance :

— Allons, ne vous effrayez pas d'avance outre mesure... Ne voyez-vous point que je regarde le danger comme à peu près conjuré ?... Ah ! dame, je ne saurais nier qu'il n'ait été sérieux : mon nom allait être gravement compromis, et le vôtre n'eût pas été sans recevoir quelques éclaboussures... Un guignon infernal m'avait poursuivi dans mes opérations... Au moment de la dernière liquidation, j'étais à sec... Je vous cachai la chose... à quoi bon vous affliger ? n'ayant plus rien, vous ne pouviez nous sortir d'embarras...

— Cependant vous avez continué à jouer.

— Toujours avec le même succès, je suis forcé d'en convenir.

— Vous avez donc fait un emprunt ?

— Pour mon malheur. Vous ne vous figureriez jamais, Antonine, à quel point les prêteurs d'argent sont devenus féroces. Ces abominables sangsues ont des exigences aussi ridicules qu'exorbitantes. Croiriez-vous qu'il m'a été impossible de leur arracher, sur ma signature, la modique somme de dix mille francs ?... Le moins déraisonnable a exigé un billet souscrit à mon ordre par une personne solvable, et endossé par moi... Était-ce assez humiliant ?... Mais il fallait tenter un dernier effort... je m'adressai à mes amis : l'un me plaignit, l'autre me régala d'un sermon; un troisième n'eut pas honte de m'offrir quelques centaines de francs. Une aumône !... tous me refusèrent leur signature... Ma foi ! je me laissai aveugler par l'indignation et la colère... et ce billet qu'on me refusait, je le traçai de ma propre main en contrefaisant mon écriture...

MOLÉRI.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE DES MAGASINS

Les chapeaux de théâtre de Mmes BRUNHES et HUNT sont fort remarquables en ce moment; ils offrent un ensemble de grâces coquettes, pleines de séductions, et leur caractère général, qui se traduit par une originalité de bon goût, révèle à la fois l'inspiration d'une artiste et la main d'une fée. Une femme est nécessairement jolie avec une coiffure de ce genre. Ce qui, du reste, donne un charme irrésistible aux compositions de Mmes Brunhes et Hunt, c'est que ces dames ont pour principe qu'un chapeau doit être fait en vue de rajeunir et d'embellir la femme.

Dans l'élégant entresol de ces dames, rue Meyerbeer, 4, j'ai remarqué notamment :

Un chapeau *Médicis*, en damas Renaissance, d'un rose délicieux, gracieusement disposé, avec pouff de plumes roses et oiseau grillé. La passe, bordée de velours noir, est coulissée en dessous, et le milieu s'abaisse coquettement sur les cheveux.

Chapeau *Louis XIII*, en velours noir et damas Renaissance blanc, d'une grâce et d'une fraîcheur tellement idéales que je dois, malgré moi, renoncer à le décrire.

Le *Mercur-Galant*, un froufron en damas, paille et barbes de dentelles noires, pailletées de jais noir, avec deux ailes de merle bronzées. — Plein de crânerie, celui-ci, mais un peu osé!

Le *Marie-Amélie* (1830), en velours noir et nacarat, à passe relevée, avec bavolet et brides nouant sous le menton. Bon pour les femmes trop raisonnables: il y en a encore quelques-unes!...

Enfin un dernier modèle que je recommande tout particulièrement aux jeunes femmes: le *Van Dyck*, en feutre ou en velours, avec la grande plume frisée et le bouquet de fleurs naturelles. C'est le grand succès de la saison.

Quant aux coiffures de soirée de Mmes Brunhes et Hunt, toutes poétiques et charmantes, je n'hésite pas à proclamer que ce sont de véritables inspirations.

— Nous avons déjà signalé la maison de commission LASSALLE ET C^e (25, rue Louis-le-Grand) comme ayant depuis longtemps le privilège de fournir aux femmes élégantes qui sont éloignées de Paris leurs toilettes. La maison Lassalle publie au commencement de chaque saison, un prospectus dont nous avons également parlé à nos lectrices et qui contient le détail de toutes les nouveautés les plus distinguées; elle expédie ce prospectus franco à toutes les personnes qui lui en font la demande.

Avec un égal empressement elle fournit des explications sur les costumes en vogue, nous pouvons affirmer qu'on y trouve un avantage très sérieux comme prix, comparé à celui des couturières ou maisons de confections en renom. La maison LASSALLE n'adopte que les modèles de haute distinction; elle a des formes et des patrons qui sont exclusifs. Toutes ses fournitures ont le cachet du grand monde et aucune mode excentrique n'est propagée par son entremise.

Nous engageons donc les femmes élégantes de province et de l'étranger à demander le prospectus pour la saison d'hiver 1874, qui donnera les renseignements que nous ne pouvons développer ici et sera certainement un très puissant motif pour les engager à confier leurs acquisitions à la maison LASSALLE.

Adresser les demandes à la Maison de commission Lassalle et C^e, 25, rue Louis-le-Grand, Paris.

SPÉCIALITÉS

Au moment où la saison devient chaque jour plus rigoureuse, nous ne saurions trop recommander l'usage de la *Crème neige*, ce cold-cream sans pareil de la maison PINAUD et MEYER. La finesse des matières onctueuses qui le composent, et les soins minutieux apportés dans sa préparation le placent au premier rang de tous les produits de ce genre. La *Crème neige* adoucit extrêmement la peau, assouplit la plus rude et prévient les rides précoces; enfin son usage est aussi infailible contre les gerçures, crevasses, etc.

Une jolie main, blanche et douce est chose éminemment enviable; aussi les femmes qui possèdent cet avantage tiennent-elles à le conserver; celles qui ne l'ont pas, à l'acquérir. A toutes je donnerai le même conseil, celui de se servir de la *Pâte calidermique* de Pinaud et Meyer en guise de savon. Les substances balsamiques et gélatineuses qui la composent, additionnées de saponine, lui donnent des vertus inappréciables, dont le résultat est non-seulement de nettoyer l'épiderme, mais de le polir, de le blanchir et de lui faire acquérir ce velouté charmant qui est à la peau ce que le parfum est aux fleurs.

En puisant dans la *Corbeille fleurie* de la maison Pinaud et Meyer (20, boulevard des Italiens) ces deux produits, si supérieurs et si appropriés aux besoins de la saison, mentionnons aussi le nouveau parfum pour le mouchoir, d'une senteur si exquise: le *bouquet d'Ixora*, devenu le favori du jour.

— Oh! les jolis flacons que ceux de l'*Eau Gauloise*... D'une forme délicieuse, d'une nuance bleu d'azur, avec des étiquettes rose tendre!... La couleur même de ce liquide incomparable est engageante; et si je ne puis ajouter, en me servant d'une expression à la mode, qu'« on en mangerait », j'affirme qu'en le voyant dans un verre à bordeaux, comme on me l'a montré, on serait tenté d'en boire!

Mais tout cela n'est rien, à côté des hautes vertus de l'*Eau Gauloise*. A base d'arnica et de glycérine, cette composition étonnante remplit toutes les conditions désirables d'hygiène. C'est, jusqu'à ce jour, la dernière expression du progrès, appliquée à ce genre de cosmétique.

L'*Eau Gauloise* est non-seulement une teinture parfaite, sans inconvénient d'aucune sorte, d'un parfum agréable et d'un emploi facile, mais c'est aussi une excellente eau pour les soins de la chevelure.

En très peu de jours, elle rend aux cheveux et à la barbe leur nuance primitive, s'ils l'ont perdue. D'un autre côté, ses lotions bienfaisantes enlèvent les pellicules de la tête et arrêtent la chute des cheveux. On m'a même cité des personnes qui s'étaient guéries de névralgies invétérées, grâce à l'emploi de l'*Eau Gauloise*.

De si nombreuses qualités suffisent amplement à justifier le succès étonnant et rapide d'une eau qui défie toutes les concurrences passées, présentes et à venir!

Se trouve chez les principaux parfumeurs et coiffeurs de France et de l'étranger. Dépôt général, 4, rue de Provence, chez Mme V. ROLENDE.

M. D'A.

NOTRE GRANDE PRIME

Nous prévenons nos abonnés que nous sommes en mesure de leur offrir, par faveur absolument spéciale et exclusive, la machine à coudre la *Silencieuse*, de MM. Pollack, Schmidt et C^{ie}, non plus au prix élevé de 250 francs, qui est le prix de vente dans leurs magasins et dépôts, mais moyennant 150 fr., emballage compris. Par suite de cette importante concession, à laquelle nos abonnées seules ont droit, on peut dire que la machine à coudre est réellement mise à la portée de toutes les bourses.

Ajoutons que, pour nos abonnées de Paris qui voudront profiter de cette occasion unique, nous avons obtenu de M. Pouillien, ingénieur et agent général de MM. Pollack, Schmidt et C^{ie} à Paris, que deux leçons leur soient gratuitement données. A celles de la province, des instructions complètes seront adressées avec la machine. A toutes, enfin, il sera délivré, pour cinq ans, un bon de garantie nominal, extrait d'un registre à souche et portant le numéro d'ordre gravé sur la machine.

Il suffira à nos abonnées, pour pouvoir profiter dès à présent de l'importante faveur qui leur est accordée, de nous adresser en un mandat sur Paris, au nom de MM. Ad. Goubaud et fils, la somme de 150 francs, moyennant laquelle la *Silencieuse*, emballée avec soin, leur sera immédiatement expédiée par la voie qu'elles nous indiqueront.

Nous pouvons également offrir à nos abonnées, moyennant 40 francs, emballage compris, la MACHINE A MAIN, dont le prix de vente est de 75 francs. Avec cette machine à un fil et à point de chaînette, on peut exécuter tous les travaux de femme. Chaque machine est accompagnée d'un tourne-vis, d'une burette à huile, de deux guides à ourler, d'un guide à soulager, d'un guide à coudre droit, et d'une instruction illustrée indiquant la manière de s'en servir. Il suffit donc, pour recevoir cette machine tout emballée, de nous adresser la somme de 40 francs en un mandat sur Paris à notre ordre, ou en billets de banque français.

AD. G. et FILS.

L. ROUVENAT (✱) et CH. LOURDEL, JOAILLIERS,
Paris, 62, rue d'Hauteville

COMPTOIR DES INDES, FOULARDS, Boul. Sébastopol, 129

AD. GOUBAUD ET FILS, Propriétaires-gérants.